



URGENT ! J'ai une question

Par **iMatFF**, le **14/12/2018** à **17:23**

Bonsoir,

J'espere que vous pourrez répondre à mon problème :

Je me trouve sur un parking de supermarché. Je suis dans l'allée centrale et je trouve une place sur la gauche.

J'entreprends ma manœuvre pour me garer au pas. Et une voiture située derrière moi me percute, voulant me doubler sur la gauche.

Je n'ai pas mis de clignotant et il y a aucune signalisation au sol sur ce parking.

Ma portière avant et arrière gauche sont touchées
Son pare choc avant-droit est touché

Qui est responsable ?

Par **Visiteur**, le **14/12/2018** à **18:13**

Bonjour

Parking, c'est souvent 50/50...

Par **LESEMAPHORE**, le **14/12/2018** à **18:28**

Bonjour

Vous etes immobilisé ce qui oblige l'autre vehicuile à dépasser

vosre position puis vosre manevre sont pertrubatrices de la circulation d'autant que vous demarrez en virant à gauche alors qu'un autre VL est a vosre hauteur (je ne retient pas l'infraction du clignotant impossible à déterminer)
mais le VL adverse avait franchit l'axe median .

convention 17 de IRSA 50/50

Par **iMatFF**, le **14/12/2018** à **18:38**

Très bien. J'entends ce que vous expliquez. Je le placerai plus dans le cas numéro 10 et non 17

Par **LESEMAPHORE**, le **14/12/2018** à **19:24**

Vous n'avez pas été heurté à l'arriere , mais sur le coté